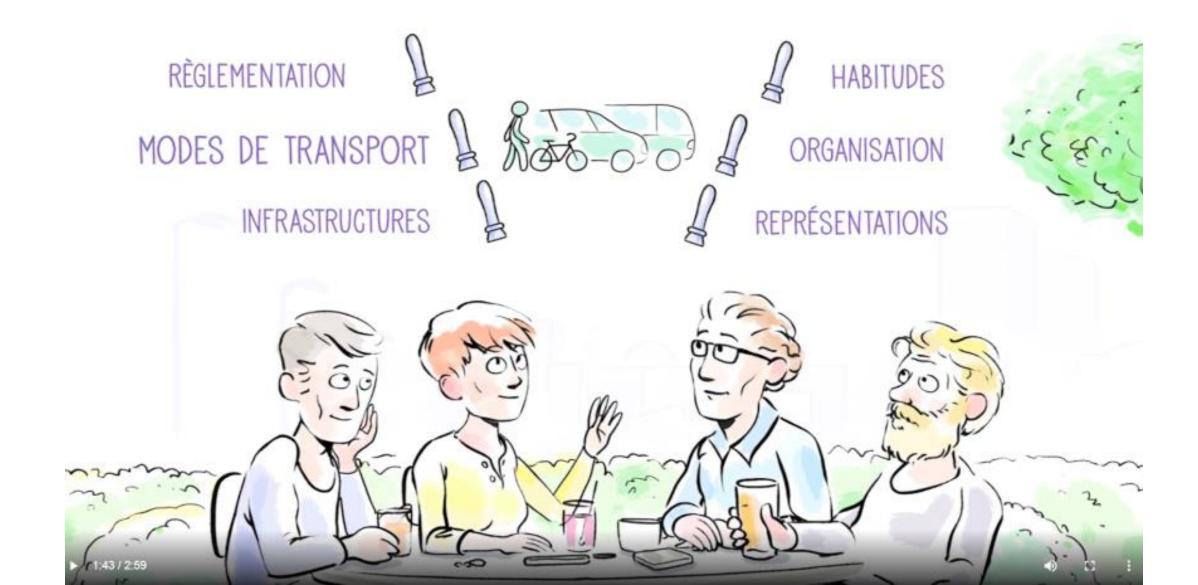


QUEL TERRITOIRE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN?



La mobilité



Une enquête a été réalisée au Pays de Ploërmel en 2015

Démarche Mobilités durables sur le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne

Enquête Mobilités et Changements de comportements

Résultats, analyses et préconisations à l'échelle du Pays de Ploërmel







Résumé La mobilité en quelques chiffres

Données issues des 1053 individus interrogés et habitant le Pays de Ploërmel



Nombre moyen de voitures par foyer

> Covoiturage 6%

1,77 voitures/foyer

Deux Vélo roues 2% TC 2%

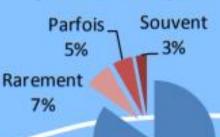
Nombre moyen de vélos par foyer

2,05 vélos/foyer

Eprouvez-vous des difficultés pour vous déplacer ?

Jamais

85%



Distance domicile-travail

22,2 km

La moitié des habitants parcourt moins de 10 km, l'autre parcourt plus de 10 km pour se rendre au travail 88%
Part modale dans les

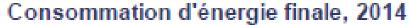
trajets domicile-travail

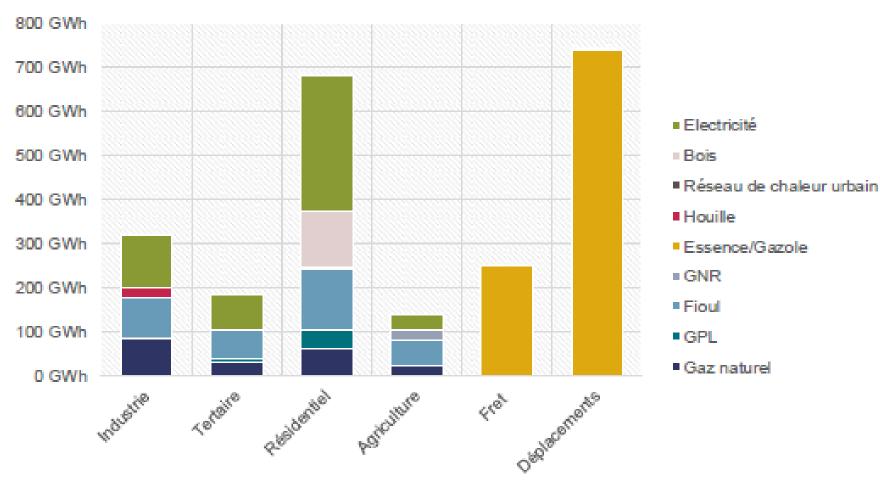
Voiture

¾ des habitants du Pays de Ploërmel réfléchissent à changer leur mode de déplacement pour au moins une activité, principalement pour :

- les activités extra-scolaires des enfants,
- aller au travail,
- aller à leurs activités de loisir,
- réaliser leurs achats quotidiens de proximité.

Quelques chiffres du Pays de Ploërmel





2 320 GWh d'énergie finale consommés, soit 29 MWh par habitant (pour une moyenne française de 24)

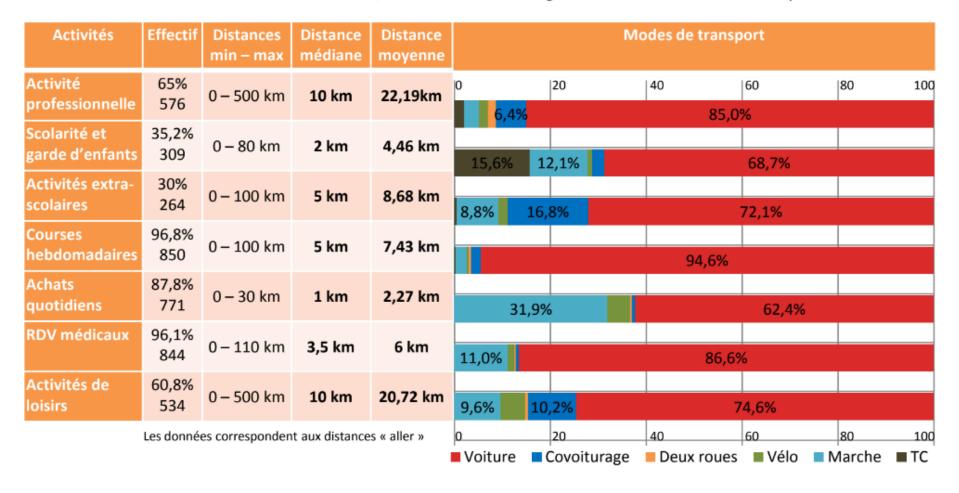
~ 235 millions de litres de pétrole

Quelques chiffres du Pays de Ploërmel



Habitudes actuelles des habitants du Pays de Ploërmel

Sur les 1053 individus rencontrés, 878 ont été interrogés sur leurs habitudes de déplacements



Bilan carbone des différents modes de déplacement

Le bilan carbone mesure la pollution à partir de la quantité de gaz carboniques produite par les activités humaines.

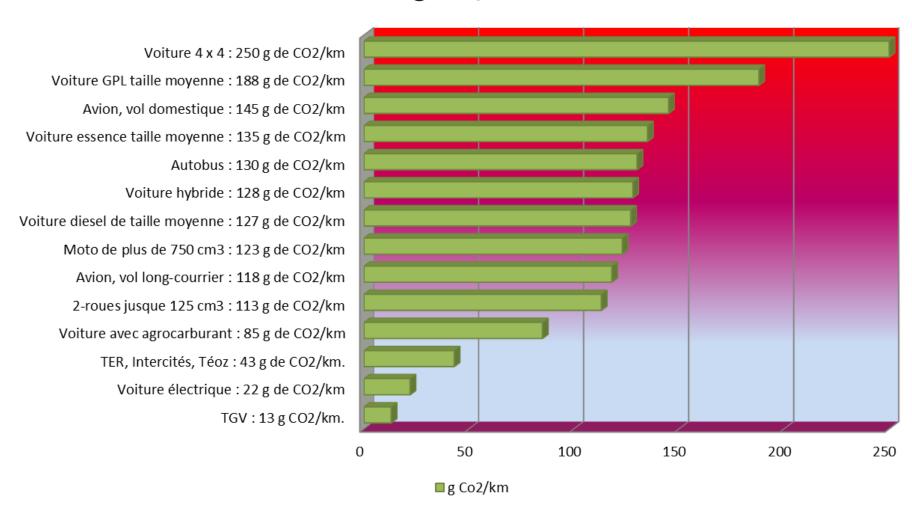
Exemples:

- aller à l'école,
- manger un steak ~130km en voiture,
- fabriquer un ordinateur ~ 1300km en voiture

Une partie de ce gaz est absorbée par les arbres et la nature mais ils ne sont pas capables d'absorber au delà d'un certain seuil.

Quelques chiffres

g Co2/km



Les trajets en voiture :

5 x 1,6 km (total de 8 km)

1 x 24 km

Source: https://www.consoglobe.com/les-14-modes-de-transport-les-moins-polluants-cg

à chacun sa solution...



Vers une transition adaptée :

Trouver vos moyens de transport doux et durables pour :

- Votre activité professionnelle
- La scolarité de vos enfants,
- Les activités extra-scolaires
- Les courses hebdomadaires
- Les achats quotidiens
- Les activités de loisirs









La marche

Le pédibus et vélobus, c'est rigolo et écolo!

Parcourir 500 m à pied ne prend que huit petites minutes ... En ville, chaque kilomètre réalisé à pied peut permettre d'économiser 280 g de CO₂. Enfin, bien entendu, la marche reste le moyen de transport le plus économique.

À Ploërmel, quelques repères :

De la Place des cars au Collège Beaumanoir : 1000 m – 15 mn

De la poste à la Z.C. du Lac : 700 – 10 mn à pied

De la poste à la Mairie : 600 m – 9 mn à pied

De la poste à la piscine : 1000 m – 15 mn à pied





Le vélo

Lorsque l'infrastructure le permet, le vélo est le moyen de transport le plus rapide en ville.

En zone rurale, c'est compliqué mais Ploërmel est au carrefour d'itinéraires vélo utilisables au quotidien :

- La voie verte N° 3 de Ploërmel à Questembert
- La voie verte Ploërmel-Guer-Messac
- Le Canal de Nantes à Brest

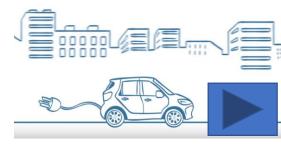
Selon vous, lequel est le parking du collège ? Pourquoi ?





Le collège est prêt à agrandir son parking vélo

La voiture électrique Vraie ou fausse solution ?



En France, l'ADEME indique dans un rapport paru fin 2017 que "les émissions de gaz à effet de serre induites par la fabrication, l'usage et à la fin de vie d'un véhicule électrique, sont actuellement 2 à 3 fois inférieures à celles des véhicules essence et diesel.



Une berline électrique émet en moyenne 44% de moins qu'un véhicule diesel de la même gamme (26 t CO2-eq. et 46 t CO2-eq.)



Une citadine électrique émet en moyenne -63% de gaz à effet de serre qu'une citadine essence (12 t CO2–eq. contre 33 t CO2–eq.)."



Schéma

Régional d'

Aménagement, de

Développement

Durable et d'

Egalité des

Territoires

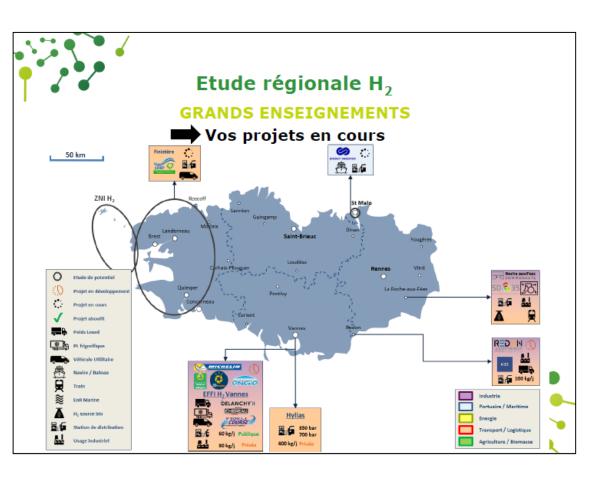
Et l'hydrogène vert ?

Forte volonté de la Région Bretagne à développer la production et l'usage de l'hydrogène vert :

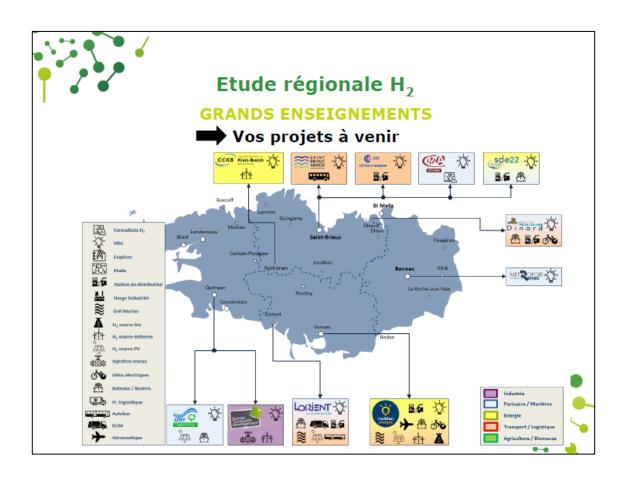
- Recommandations de l'étude H2 (qui reste à finaliser puis à adopter en session du conseil régional du 3 avril)
 - Projets/Potentiel identifiés: 8 ou 9 boucles hydrogènes locales de 200kg/j à faire émerger dans les 3 ans en amorçage
 - 3 écosystèmes portuaires de 200 à 500kg/j
 - 2 à 4 centres de production centralisée d'hydrogène renouvelable, une fois l'amorçage constaté et le nombre critique d'usagers dépassé
- Inscription de l'hydrogène vert dans ses objectifs du SRADDET d'octobre 2019

L'hydrogène en Bretagne

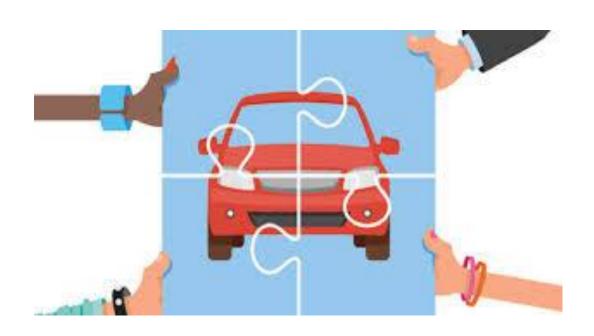
Les projets déjà lancés



Les projets à venir



L'autopartage





Je te prête, tu me prêtes... on partage



Et sur notre territoire?

Intervenant : M. Joël GUEGAN, Vice-président en charge de l'habitat et de la mobilité

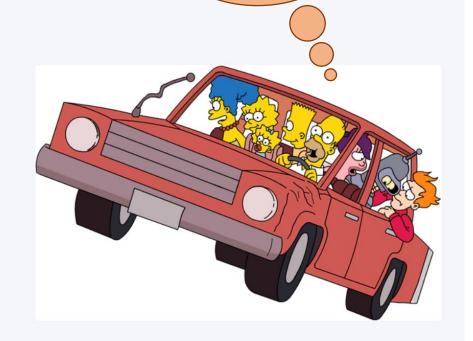
Une expérimentation est lancée depuis 2018 sur le territoire pour proposer de nouvelles solutions de mobilité.

En décembre 2019, le conseil communautaire de Ploërmel communauté a approuvé le plan climat-air-énergie territorial pour 2020-2025.





Plus de convivialité Moins de gaz à effet de serre EHOP... c'est parti!



Le covoiturage

Intervenante : Laurène Freydier (EHOP)

Présentation des différentes possibilités de covoiturage qui s'offrent aux habitants de Ploërmel communauté :

- le covoiturage domicile-travail avec ouestgo.fr,
- le covoiturage solidaire,
- le covoiturage de proximité pour les courses, activités de loisirs...)

Les transports en commun

Intervenant : M. Joël Guégan, Vice-président en charge de la mobilité

Une bonne alternative avec une émission moyenne de 58,5 kg de CO2 par passager





Faire évoluer les mentalités et représentations

Un exemple Ponte Vedra : une Ville sans voiture

Et sur notre territoire?

Par la démarche d'élaboration d'un PCAET, Ploërmel Communauté s'est engagée à instaurer un nouveau modèle énergétique prenant en compte les objectifs internationaux et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.

Inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le PCAET est un outil de planification visant à :

- atténuer le changement climatique,
- développer les énergies renouvelables
- maîtriser la consommation énergétique.

Adapter les infrastructures : pistes cyclables, voies partagées...

- Les voiries peu adaptées aux piétons et aux vélos ; trop de place dédiée à la voiture
- Les pistes cyclables encore peu développées,
- Redévelopper les commerces de centre ville et non plus l'étalement des zones commerciales en périphérie,
- Aménager les abords des écoles pour sécuriser la venue à pied des élèves